

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES - REOM

FORMULAIRE RÉCLAMATION / DÉCLARATION DE CHANGEMENT



⚠ Document destiné aux professionnels ⚠

Identité de l'entreprise (à remplir obligatoirement)

IDENTIFICATION

Raison sociale : SIRET :
Statut juridique : Activité :
Adresse de l'entreprise :
Code postal : Commune :

COORDONNÉES DU GÉRANT

Nom et prénom :
Adresse complète :
Code postal : Commune :
Téléphone : Courriel :

Nature de la réclamation (à remplir obligatoirement)

Changement d'adresse / de local

Adresse du local actuel :
Date de départ :
Nom et prénom du futur occupant :
Adresse du nouveau local :
Date d'arrivée :
Nom et prénom de l'ancien occupant :

Cessation d'activité

A compter du :
En cas de reprise, nom, prénom et coordonnées (adresse postale et courriel) du repreneur :

Déjà facturé

Erreur de tarif

Préciser votre code APE (Activité Principale Exercée) :

Enlèvement des déchets par un prestataire privé

Nom et adresse de l'entreprise :

Autres

Préciser :


Déclaration sur l'honneur (à remplir obligatoirement)


Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration en joignant les justificatifs demandés au verso du formulaire.

Fait à :

Signature :

Le :

 **Restez en contact !**

 sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr

 sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/



Justificatifs à fournir par les professionnels et à joindre au formulaire



Votre situation	Justificatifs à fournir
Toutes situations	→ Fiche de renseignement complété et signé. → Copie de la facture ou titre exécutoire.
Cessation d'activité	→ Exploitants agricoles : attestation MSA ou extrait k-bis. → Autres activités : Extrait du registre du commerce et des sociétés (k-bis). → Auto-entreprises : dossier de clôture CMA ou RSI ou radiation répertoire des entreprises (SIREN).
Déjà facturé	→ Numéro(s) et copie(s) du (ou des avis) de somme à payer → Pour les meublés et/ou résidences de tourisme, nombre et adresse des logements concernés (sur papier libre).
Enlèvement des déchets par une entreprise privée	Copie du contrat d'enlèvement ; comportant obligatoirement une mention du retrait des ordures ménagères et assimilée.
Déménagement	→ Logement / local actuel (concerne le logement / local quitté) <ul style="list-style-type: none"> • <u>Vente</u> : joindre attestation de vente. • <u>Location</u> : copie de l'état des lieux avec date de sortie précisée (indiquer le nom et l'adresse du propriétaire sur le formulaire). → Nouveau logement / local : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Achat</u> : attestation du notaire sur laquelle figurent la date de vente, les noms et prénoms des deux parties, l'adresse complète du logement/local • <u>Location</u> : copie de l'état des lieux d'entrée/bail avec date d'entrée précisée et indiquer le nom et l'adresse du propriétaire sur le formulaire.
Changement de coordonnées bancaires	Simple courrier + RIB.
Toutes autres réclamations	Joindre au formulaire rempli, daté et signé, une demande relatant les motifs de la déclaration et annexer tout justificatif jugés opportuns.

Formulaire à compléter, signer et adresser (accompagné des justificatifs adéquats) à :

Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
Service déchets (REOM)
508 avenue des Thézières, 74440 TANINGES

Ou à adresser par courriel à : reom@montagnesdugiffre.fr
(scanner le formulaire et les pièces justificatives)

• Les demandes et les réclamations font l'objet d'un traitement par ordre d'arrivée chronologique. Les délais évoluant en fonction de l'afflux des demandes, la **Communauté de communes met tout en œuvre pour réduire au maximum les délais de traitement.**



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez adresser un courriel à reom@montagnesdugiffre.fr ou nous joindre par téléphone au **04 50 47 62 00**, aux horaires d'ouverture au public : lundi et jeudi 9h -12h / 13h30 - 17h ; mardi 13h30 - 17h00 ; mercredi et vendredi 9h - 12h.



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/

